



Demande de conseil pour travail non payé

Par Robin77

Bonjour. Je suis gardien-jardinier dans une grande propriété. J'ai un contrat de 16h par semaine. Je travaille tous les soirs en plus pour payer mon logement comme le veut le propriétaire (11h de plus par semaine non déclarées). Mais le problème c'est qu'à chaque fois qu'ils partent et que je dois garder la propriété je ne suis pas payé. Ce qui représente à peu près 3 mois et demi dans l'année.

Est-ce que ça vaut le coup que je dépose plainte aux prud'hommes sachant que je n'ai comme preuves que des messages téléphoniques ?

Merci beaucoup pour votre réponse.